

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2024-3338
OBJET	Recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2387 et débiter les travaux pour l'aménagement d'aires d'exercices pour chiens au parc Berthiaume-Du Tremblay et sur la rue de la Plage-Venise	
No dossier(s) interne(s) : DOS-2387 No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 10-Auteuil 13-L'Abord-à-Plouffe		
<p>Actions : ADJUDICATION</p> <p style="padding-left: 40px;">Demande d'achat : Oui CT requis : Oui</p> <p>Contrat</p> <p style="padding-left: 40px;">No contrat : DOS-2387 Estimation : 681 393,59 \$ Montant : 733 111,64 \$</p> <p style="padding-left: 40px;">Mode de sollicitation : SP-Soumission publique Type de contrat : Exécution de travaux Durée du contrat : 120 jours Récurrence : Non Reconduction : 0 Nombre d'addendas : 3</p> <p style="padding-left: 40px;">Résultat : Excavation P. Dupras inc. 733 111,64 \$ (incluant TPS et TVQ)</p> <p>Unité(s) administrative(s) concernée(s) Service des immeubles, parcs et espaces publics</p> <p>Projet(s) 17177</p> <p>Financement No Règlement L-13084-F</p> <p style="padding-left: 40px;">Titre Décrétant un emprunt maximal de 8 100 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux permanents d'aménagement de parcs ou de berges, de pistes cyclables et de signalisation routière</p>		
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)		

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2024-3338														
<p>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</p> <p>Le présent contrat a pour objet l'aménagement d'une aire d'exercice pour chiens aux sites du parc Berthiaume-du-Tremblay et de la rue de la Plage-Venise.</p> <p>L'aménagement des aires d'exercices pour chiens permettra de répondre aux actions inscrites dans le plan directeur des parcs et espaces publics et du guide d'aménagement des aires d'exercices pour chiens.</p> <p>Les travaux du présent appel d'offres incluent principalement les points suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les travaux de démolition, d'excavation et de terrassement; - Les travaux d'engazonnement; - L'installation d'un revêtement en pierre arrondie pour les aires canines; - L'installation de clôture à maille, incluant des portes d'accès; - Le mobilier urbain et les divers équipements dans l'aire canine; - Le drainage des surfaces; - Les travaux de génie civil et d'éléments construits; - L'ajout d'une fontaine à boire et le raccordement au réseau d'aqueduc. <p>Mode d'adjudication: plus bas soumissionnaire conforme (PBSC)</p> <p>ANALYSE DES SOUMISSIONS =====</p> <p>Après 38 jours de publication, il y a eu 13 entrepreneurs qui ont acheté les documents d'appel d'offres. 7 ont déposé une offre et les autres ne l'ont pas retourné.</p> <p>Après vérification et analyse, les compagnies suivantes ont déposé une offre (incluant TPS et TVQ) :</p> <table data-bbox="110 1051 941 1266"> <tr> <td>Excavation P. Dupras inc :</td> <td>733 111,64 \$ (recommandé)</td> </tr> <tr> <td>Lanco Aménagement inc :</td> <td>774 270,39 \$</td> </tr> <tr> <td>Les entreprises Roseneige inc. :</td> <td>777 051,64 \$</td> </tr> <tr> <td>Les terrassements Multi-paysages inc :</td> <td>823 395,76 \$</td> </tr> <tr> <td>Promover Aménagement :</td> <td>889 607,57 \$</td> </tr> <tr> <td>Groupe Solex inc :</td> <td>990 999,42 \$</td> </tr> <tr> <td>Construction Arcade :</td> <td>1 119 800,00 \$</td> </tr> </table> <p>Écart entre l'estimation 681 393,59 \$ et le prix soumis par le plus bas soumissionnaire conforme (incluant TPS et TVQ): 51 718,05 \$ 8% défavorable.</p> <p>Écart normal avec réponse du marché.</p> <p>Un montant d'environ 223,00 \$, soit 100 tonnes métriques x 2,23 \$ (taux en vigueur, lequel est susceptible d'être modifié), est prévu pour défrayer les frais imposés par Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec.</p> <p>Un montant d'environ 156,70 \$ (susceptible d'être modifié), est prévu pour la redevance imposée par le règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés.</p>			Excavation P. Dupras inc :	733 111,64 \$ (recommandé)	Lanco Aménagement inc :	774 270,39 \$	Les entreprises Roseneige inc. :	777 051,64 \$	Les terrassements Multi-paysages inc :	823 395,76 \$	Promover Aménagement :	889 607,57 \$	Groupe Solex inc :	990 999,42 \$	Construction Arcade :	1 119 800,00 \$
Excavation P. Dupras inc :	733 111,64 \$ (recommandé)															
Lanco Aménagement inc :	774 270,39 \$															
Les entreprises Roseneige inc. :	777 051,64 \$															
Les terrassements Multi-paysages inc :	823 395,76 \$															
Promover Aménagement :	889 607,57 \$															
Groupe Solex inc :	990 999,42 \$															
Construction Arcade :	1 119 800,00 \$															
<p>IMPACTS MAJEURS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>																
<p>ASPECTS FINANCIERS</p> <p>Le présent investissement de 669 809 \$ (taxes nettes incluses) s'inscrit dans le cadre du programme « Aménagement et maintien d'actifs - Parcs et espaces publics » pour lequel un montant de 14 348 000 \$ est prévu en 2024 au PTI. Financement : règlement d'emprunt L-13084-F</p>																
<p>CULTURE</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>																
<p>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>																
<p>CADRE NORMATIF</p> <p>L'adjudication du contrat respecte le règlement sur la gestion contractuelle ainsi que les règles qui en découlent.</p>																
<p>REMARQUE(S)</p>																

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2024-3338		
<p>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</p> <p>de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2387, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, et débiter les travaux pour l'aménagement d'aires d'exercices pour chiens au parc Berthiaume-Du Tremblay et sur la rue de la Plage-Venise, pour 120 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:</p> <p>Excavation P. Dupras inc. 733 111,64 \$ (incluant TPS et TVQ).</p> <p>(CT:1805688)</p> <p>d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec et pour la redevance imposée par le règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés.</p> <p>Ministre des finances : 379,70 \$ (montant estimé)</p> <p>(CT:1805688)</p> <p>d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au règlement L-13084-F, un montant de 736 900,00 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans.</p> <p>(CT:1805688)</p>				
CERTIFICATION				
<p>Numérotation des finances : 1805688 Coût estimé affectant l'année en cours : 669 808,36 \$ CM requis :Oui</p> <p>Annotation(s)</p> <p>Seule la première recommandation pour le CM sera nécessaire.</p> <p>Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.</p> <table style="width:100%; border:none;"> <tr> <td style="width:50%; text-align:center; border:none;"> <p>ZIZZI, ANGELA (53268)</p> <p>_____</p> <p>Trésorier adjoint</p> </td> <td style="width:50%; text-align:center; border:none;"> <p>2024-06-26</p> <p>_____</p> <p>AN - MS - JR</p> </td> </tr> </table>			<p>ZIZZI, ANGELA (53268)</p> <p>_____</p> <p>Trésorier adjoint</p>	<p>2024-06-26</p> <p>_____</p> <p>AN - MS - JR</p>
<p>ZIZZI, ANGELA (53268)</p> <p>_____</p> <p>Trésorier adjoint</p>	<p>2024-06-26</p> <p>_____</p> <p>AN - MS - JR</p>			